

N° 1778 – QU 405

Dépôt : 04.07.2022
Traitement Bureau CDV : 04.07.2022
Développement/Urgence : NON/NON
Délai de réponse : 04.11.2022

Question écrite de M. Jonas Girardin demandant d'étendre l'offre sportive dans le secteur Polysport

Introduction

Le secteur de la halle polysport – patinoire est à n'en pas douter un pôle d'importance régional pour les activités sportives à Moutier (sports en salle, parapente, sport de glace, tennis). Dans ce contexte, plusieurs personnes m'ont approché dans l'idée d'aménager une piste de pump track (petit parcours à bosse et obstacles pour deux roues non-motorisées) afin de développer et diversifier l'offre sportive.

En première analyse, le secteur le plus propice à cet aménagement serait une zone située directement au Sud de la halle polysport et de la place de parc attenante (parcelles Nos 858 et 3029). La question de la faisabilité reste ouverte.

Proposition

Le Conseil municipal est prié de donner des renseignements sur l'affaire suivante :

Dans le cadre de ce projet, mes questions sont les suivantes :

- Une telle activité sportive (pump-track) est-elle compatible avec le plan d'aménagement de la ville ?
- Les parcelles Nos 858 et 3029 sont-elles des parcelles communales ?
- Sous quelle conditions ces parcelles pourraient-elle être aménagées pour des activités sportives ? Quelle seraient les autorisations requises ?

Urgence

L'urgence n'est pas demandée.

Moutier, le 4 juillet 2022

Signature (s) :

Groupe Rauraque, 1^{er} signataire :

M. Jonas Girardin (1)